

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laon, le 4/09/2020

INCENDIE DE L'USINE MONDELEZ A JUSSY – POINT DE SITUATION

Un incendie touchant l'usine Mondelez-LU, implantée sur la commune de Jussy (arrondissement de Saint-Quentin) a débuté accidentellement hier vers 18 h 00.

La société Lu-Mondelez est spécialisée dans la production de biscuits. Le feu a pour origine un four situé au 2^e étage du bâtiment de production. Concernant l'outil de production, la chaîne du 2^{ème} étage est complètement détruite. La majeure partie de celle au 1^{er} étage l'est également. L'objectif des sapeurs pompiers a été de préserver la chaîne de production au rez-de-chaussée et d'éviter tous risques de propagation au sous-sol qui contient un stockage de 40 000 litres d'huile de palme et 20 000 litres de glycérine.

105 sapeurs-pompiers ont été mobilisés sur cette opération. 25 engins ont été déployés sur site.

Un sapeur-pompier a été incommodé par les fumées et hospitalisé à Saint-Quentin. 40 salariés de l'entreprise ont été évacués dès le début de l'incendie qui n'a fait ni victime ni blessé. 27 personnes habitant à proximité ont été évacuées par précaution vers le gymnase de Montescourt-Lizerolles.

L'opération d'extinction s'est terminée à 4 h 00 cette nuit. Les sapeurs-pompiers de l'Aisne ont engagé une unité de dépollution dans l'hypothèse où l'extinction de l'incendie entraînerait une pollution des eaux. Aucune pollution n'a finalement été constatée. Les fumées dégagées par l'incendie et générées par la combustion de matières alimentaires ne présentent pas de toxicité. Le risque de pollution de l'environnement est écarté.

La sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Quentin, qui a assuré la direction des opérations de secours, tient actuellement un réunion en mairie de Jussy pour faire un point de la situation sur l'incendie et ses conséquences sur le fonctionnement des unités de production.

Le fort engagement des sapeurs-pompiers, leur grande réactivité dans la conduite des opérations et la mobilisation de moyens importants dès le début de l'incendie ont permis de lutter efficacement contre le sinistre et d'éviter l'embrassement complet du site.

Les services de l'État restent mobilisés autour de la situation du site et de ses salariés, pour permettre la reprise de la production dès que possible.